

Sortir de l'urgence : hiérarchiser nos priorités, anticiper

*Contribution des élus École émancipée - Pour un syndicalisme offensif
en vue de la Commission administrative du SNESUP du jeudi 15 septembre 2011*

En dehors des questions d'actualité nationale et internationale dont personne ne doute qu'elles seront évoquées comme il se doit, et des modalités d'actions éventuelles contre l'arrêté Licence dont nous débattons, les représentants ÉÉ-PSO à la Commission administrative du SNESUP considèrent que cette première CA de l'année universitaire 2011-2012 est aussi l'occasion de réfléchir ensemble aux échéances qui nous attendent dans les mois à venir et aux tâches qui incombent au premier syndicat de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Notre organisation devra mener de front à la fois l'action quotidienne dans une année chargée en élections, la mise en œuvre des mandats issus du congrès de Nanterre, et la nécessaire réflexion sur nos revendications et propositions dans un contexte universitaire en plein bouleversement : vaste programme qui, compte-tenu de nos forces militantes malheureusement encore trop réduites, nécessite d'avoir une vision claire des priorités d'action que nous nous donnons.

Globalement, quel que soit le champ abordé, ce qui manque actuellement le plus à notre syndicat, c'est une stratégie claire définie de manière collective, qui permet de communiquer efficacement sur des positions bien définies, et de décliner nos actions de manière cohérente. C'est donc le premier point auquel il faut s'atteler. Une fois la stratégie définie, il sera plus simple d'utiliser au mieux les instruments qui sont les nôtres, au sujet desquels les camarades ÉÉ-PSO de la CA soumettent ici des réflexions et des propositions, en vue de renforcer l'efficacité de l'action de notre syndicat.

Voici, ci-dessous, une liste des points sur lesquels il faudrait nous pencher sans tarder. Leur ordre de présentation ne préjuge en rien de leur importance relative, qui doit être établie par nos débats.

1. La communication du syndicat

Pour introduire le propos sur cette question, citons un extrait du rapport de la commission « Vie syndicale » du congrès de Nanterre : **"prolonger la réflexion du syndicat sur ses publications, notamment sur les Lettres flash : destinataires, taille, fréquence, (...)"**. Nous ne nous donnons pas les outils efficaces de mobilisation dont ont besoin les sections locales, et nous devenons inaudibles. Nous avons besoin de mener une réflexion de fond sur nos objectifs : **sur quoi et pourquoi communiquer, et pour quel public ?**

- les supports utilisés : mensuel et autres publications papier, site, lettres d'information électroniques, publications ponctuelles, affiches, etc.

- les fréquences utiles, à définir également en fonction de nos forces.

Il semble également nécessaire de **différencier les formes de communication par voie électronique** destinées aux syndiqués: **des textes de portée différente** (communiqués sur des questions d'actualité, textes d'analyse et appels à l'action de nos instances, informations, etc.) **ne doivent pas être envoyés sous un format unique et fourre-tout qui décourage la lecture.**

Nous avons aussi des décisions à prendre sur qui communique quoi, et à définir clairement les modalités de validation collégiale de notre expression, en particulier celle des communiqués non présentés aux instances qui sont publiés au nom du SNESUP.

Enfin, afin d'associer le plus grand nombre de militants intéressés au travail des secteurs, quelle que soit leur implantation géographique, les outils collaboratifs de travail et de communication en interne doivent être développés à l'intérieur des secteurs.

2. Réunion des secrétaires de section du 6 octobre

Pour que cette réunion annuelle soit la plus profitable à tous, nous avons à travailler sur son ordre du jour, et à le transmettre rapidement à nos camarades secrétaires non membres des instances, afin qu'ils puissent non seulement planifier leur déplacement, mais également réfléchir à leurs interventions. Lors de cette journée, il semble qu'il faudrait au moins traiter :

- A. des élections professionnelles du 20 octobre ;
- B. des élections des conseils centraux des universités : quel bilan tirons nous de la présence d'élus SNESUP (ou soutenus par le SNESUP) dans les CA des universités ? Faut-il, comme en 2007, encore encourager à la présentation de listes « attrape tout » en vue de prendre le pouvoir, ou faut-il dans la lancée de la campagne CTE et CCP ANT, privilégier une présence avant tout syndicale et combative, quitte à rester minoritaires ?
- C. de nos moyens d'action dans le cadre des restructurations universitaires imposées par le gouvernement au travers de sa politique d'appel d'offres ;
- D. de la faisabilité de la mise en œuvre par le SNESUP d'un bilan statistique de l'augmentation de la précarité dans nos établissements ;
- E. des changements qui se mettent en place avec le remplacement des CHS par les CHSCT.

3. Interpellation des candidats à la présidentielle 2012 sur les questions de l'ESR

La question a été posée à plusieurs reprises dans nos instances, par des camarades de toutes tendances, depuis plusieurs mois. Il nous faut maintenant absolument décider formellement si le SNESUP s'y engage et, si oui, s'il s'y engage seul, ou en association avec d'autres organisations syndicales et collectifs de l'ESR. Dans l'hypothèse d'une décision de lancement de cette campagne, nous avons à définir **précisément et collectivement** les questions à poser en ce qui nous concerne, le calendrier, et les modalités de publicité que nous envisageons autour de cette action (courriers, réunions publiques, etc.).

4. Thèmes du congrès d'études de 2012

Prévu à la fin du mois de mai 2012, notre congrès se tiendra postérieurement aux élections présidentielles nationales, et nous connaissons alors les réponses apportées à nos éventuelles interpellations préalables, par la majorité présidentielle qui se dessinera à ce moment-là. Il conviendra néanmoins de ne pas relâcher la pression en faisant des propositions sur des points essentiels. Nous avons à préciser, voire élaborer, nos propositions de refonte et réformes pour réparer les ravages des politiques néolibérales menées depuis une dizaine d'années dans l'enseignement supérieur et la recherche, tout en gardant à l'esprit le souci de l'amélioration de notre organisation et de l'augmentation de la syndicalisation.

En vue de soumettre aux réflexions des sections, avec un délai permettant les remontées, des documents substantiels leur permettant de mandater leurs délégués, nous devons dès maintenant envisager les thèmes à retenir, et dynamiser le travail des secteurs pour qu'ils élaborent des documents et propositions à soumettre au congrès. Dans ce cadre très général de travail sur nos propositions, les camarades ÉÉ-PSO font les suggestions de thématiques suivantes :

- A. Restructurations universitaires : quelles positions du SNESUP et propositions pour un nouveau cadre législatif, de nouvelles pratiques démocratiques, de nouvelles formes et méthodes d'organisation scientifique et pédagogique ?
- B. Précarité : définition d'une stratégie offensive contre la précarité, à traduire dans un cadre législatif. Quelles façons de lutter dans l'immédiat ? Comment rapprocher les collègues précaires du syndicat ?

C. Droit syndical et représentation du personnel : incidences sur les pratiques, l'organisation et les conceptions du SNESUP; propositions de réformes du cadre réglementaire.

D. Action juridique : nécessité d'orientations et d'organisation

5. International

L'activité du secteur « International » est importante et variée, mais la ligne qu'elle suit est peu lisible pour ceux qui n'en font pas partie. Se pose également la question de la représentation du SNESUP dans les réunions au niveau international : donne-t-on mandat au secteur International pour décider de la participation ou non aux différentes réunions, de la personne à envoyer, et des contributions à y faire au nom du SNESUP ? Compte-tenu du cadre européen des réformes qui touchent l'ESR, le secteur International touche à tous les dossiers traités par les autres, qu'il s'agisse de la recherche, des formations supérieures, du service public ou même de la situation des personnels. Son action gagnerait à faire l'objet de discussions plus poussées dans nos instances et, réciproquement, les positions prises sur les orientations nationales gagneraient en pertinence à s'inscrire dans un cadre plus européen. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'informations synthétiques provenant du secteur International, en particulier d'éclairages sur le fonctionnement des organisations internationales (IE, CSEE, OCDE, FMTS...) auxquelles le SNESUP est affilié, de comptes rendus de nos représentants, ainsi que de bilans chiffrés sur le coût des adhésions.



*Pour un
Syndicalisme
Offensif*